

Règlement Local de Publicité intercommunal

Elaboration prescrite le 7 décembre 2017
Bilan de la concertation le 6 décembre 2019
Projet arrêté le 24 septembre 2021
Approbation le 24 juin 2022



GRAND POITIERS
Communauté urbaine

GRAND POITIERS

Communauté urbaine

Règlement Local de Publicité intercommunal

1- Pièces administratives

- 1.1 délibération de prescription
- 1.2 délibération sur les orientations générales du projet
- 1.3 délibération tirant le bilan de la concertation
- 1.4 délibération arrêtant le projet de RLPi

2- Rapport de présentation

- Chapitre 1 : Données générales
- Chapitre 2 : Caractéristiques paysagères
- Chapitre 3 : Analyse des dispositions applicables sur le territoire
- Chapitre 4 : Synthèse des constats
- Chapitre 5 : Orientations générales
- Chapitre 6 : Explication des choix du projet
- Annexes 1 et 2

3- Règlement et glossaire

- Préambule
- Tableaux synthétiques de la trame réglementaire
- Règlement de la publicité
- Règlement des enseignes
- Glossaire

4- Plans de zonage pour la publicité

5- Plans de zonage pour les enseignes

6- Annexes : arrêtés d'agglomération